Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi, au lieu ordinaire des délibérations, à l'hôtel de ville sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 13 décembre 2016 à 19 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse :	Maria Tutino
Conseillers :	Michel Beauchamp Charles Colomb Peter Fletcher Brian Manning Lynda Phelps Janet Ryan
AUSSI PRÉSENTS :	Jacques DesOrmeaux, directeur général Michael-T. Nguyen, greffier

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. La mairesse déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue au public présent.

À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 13 décembre 2016 à 19 h.

2016-12-273 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 13 décembre 2016 à 19 h, tel que présenté.

C. FINANCES

1. Adoption du budget 2017.

2016-12-274 Il est proposé par le conseiller Peter Fletcher et appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ incluant un vote de la mairesse Maria Tutino, d'adopter le budget pour l'année 2017 tel que présenté par la mairesse Maria Tutino et selon le document soumis à la réunion.

2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

2016-12-275 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ incluant un vote de la mairesse Maria Tutino, d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 au montant de **6 498 739** $.

D. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La mairesse annonce le début de la période de questions.

La mairesse invite les 15 personnes présentes à poser leurs questions aux membres du conseil.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget et le programme triennal.

La période de question se termine à 20h01.

E. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-12-276 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 20h01.

Mairesse

Greffier